

Tunis, le 4 décembre 2016

Communiqué de Presse

TUNISAIR a enfin réussi à concrétiser la vente de l'avion présidentiel A340, Cédé à une compagnie aérienne étrangère pour un montant estimé à 181 millions de dinars. Cette transaction a été effectuée conformément à la réglementation et aux procédures en vigueur.

TUNISAIR précise que le prix de vente est supérieur à la valeur comptable nette de l'appareil, d'où un dégagement d'une plus-value de cession très satisfaisante. Par ailleurs, le prix de vente de 181M TND est de loin supérieur à la valeur de l'avion présidentiel, sur le marché international.

Il convient de rappeler que l'appareil A340 a été acquis en 2009, a concurrence d'environ 250 millions de dinars, compte tenu du coût de son aménagement intérieur. A noter que ce type d'appareil n'est plus engagé dans la chaîne de fabrication du constructeur européen Airbus .

Il est également à noter qu'une commission nationale a été mise en place depuis 2011, composée des différents représentants des organismes nationaux concernés, afin d'assurer le processus de la vente, dans les meilleures conditions.

Cette opération permettra à TUNISAIR d'alléger ses coûts par l'élimination de la charge liée notamment par le stationnement de l'avion à Bordeaux depuis 2011. D' autre part, le produit de cette vente sera alloué, en particulier et en priorité, à la révision des moteurs de la flotte de TUNISAIR.